

Le Havre, le 18 septembre 2026

UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE
Direction des Ressources Humaines

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

VU le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L952-6-2 du code de l'éducation, et notamment son article 9

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

Une commission de recrutement est constituée afin de procéder à l'examen des candidatures à la Chaire de professeur junior en sections CNU 64 à 68 (Biochimie et biologie moléculaire, Biologie cellulaire, Physiologie, Biologie des populations et écologie, Biologie des organismes).

ARTICLE 2

La composition retenue est la suivante :

- Membres internes : Céline PICARD (présidente), Céline BOULANGÉ-LECOMTE (vice-présidente), Joëlle LERAY, Frank LE FOLL
- Membres externes : Michaël DANGER, David MOUILLOT, Arnaud CHAUMOT, Valérie LANGLOIS,

Le Président de l'université,



Pedro LAGES DOS SANTOS